



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis **N°2 - 2013** du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2012

Responsabilité(s) du dossier :

- **Gil Reichen, président du Comité de direction**

Pully, le 13 mai 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2012, arrêtés au 31 décembre 2012.

1. Introduction

L'exercice 2012 représente la première année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2012 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2012 peut être qualifié d'excellent, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2012 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2012 (en CHF)	Budget 2012 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	6'716'492.22	6'950'800.00	-234'307.78	-3.4%
Biens, services et marchandises	1'438'670.77	1'543'690.00	-105'019.23	-6.8%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	735.60	2'500.00	-1'764.40	-70.6%
Aides et subventions	140.00	200.00	-60.00	-30.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	72'112.50	0.00	72'112.50	
Total des charges	8'331'451.09	8'600'490.00	-269'038.91	-3.1%
Revenus du patrimoine	8'055.15	27'000.00	-18'944.85	-70.2%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'980'170.56	1'528'900.00	451'270.56	29.5%
Participations et rebts coll. publ.	6'343'225.38	7'044'590.00	-701'364.62	-10.0%
Total des revenus	8'331'451.09	8'600'490.00	-269'038.91	-3.1%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2012, moins élevées de 3.1% par rapport au budget 2012.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont moins élevées de 3.4% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2012.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 53.7 ETP, soit le même niveau que prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2012. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quitté notre Association.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont moins élevées de 6.8% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2012.

Les non dépenses d'un peu plus de CHF 105'000.00 par rapport au budget 2012 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Création site internet effectué en interne	CHF	10'000.00
Diminution coût matériel des aspirants	CHF	13'000.00
Diminution des frais d'entretien du matériel et du mobilier	CHF	16'000.00
Diminution des honoraires et frais d'expertises	CHF	23'000.00
Diminution entretien signalisation routière et bâtiments	CHF	15'000.00
Diminution des achats et consommation de combustible	CHF	10'000.00
Diminution des achats de véhicules et de matériel spécialisé	CHF	11'000.00
Diverses diminutions	CHF	7'000.00
Total des non dépenses	CHF	105'000.00

2.3. Attributions aux fonds et financements spéciaux

Lors de l'élaboration du budget 2012, il n'avait pas été tenu du compte de la création d'une provision pour débiteurs douteux. Lors du bouclage des comptes 2012, après analyse des factures ouvertes au 31 décembre 2012, il a été décidé de créer une provision sur débiteurs douteux afin de tenir compte du risque de non recouvrement de certaines factures.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2012, moins élevés de 3.1% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2012.

3.1. Revenus du patrimoine

Les recettes relatives aux revenus du patrimoine sont nettement inférieures (-70.2%) par rapport aux prévisions du budget 2012.

Cet écart s'explique essentiellement par une facturation relative aux redevances sur l'utilisation du domaine public moins importante que prévu.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont nettement supérieurs (+29.5%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2012.

Cet écart important s'explique d'une part par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi que, d'autre part, par des produits liés aux amendes (stationnement, circulation, SAT et radar mobile) plus importants que ce qui était prévu dans le budget 2012.

3.3. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 10.0% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2012.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 700'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2012.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2012	Budget 2012	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	448'026.13	489'455.00	-41'428.87	-8.5%	128.71
Paudex	181'322.86	202'456.00	-21'133.14	-10.4%	129.70
Pully	5'289'793.94	5'877'820.00	-588'026.06	-10.0%	302.64
Savigny	424'082.45	474'859.00	-50'776.55	-10.7%	126.06
Total	6'343'225.38	7'044'590.00	-701'364.62	-10.0%	246.61

4. Conclusions

Le premier exercice de l'association « Sécurité Est Lausannois » se révèle largement positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté, ce qui a permis de minimiser la participation de chacune des communes partenaires.

La maîtrise des coûts restera, pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 2 - 2013 du Comité de direction du 13 mai 2013, relatif aux comptes de l'année 2012 ;
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;

décide

1. d'adopter les comptes 2012 de l'Association Sécurité Est Lausannois tel qu'annexé au présent préavis.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 13 mai 2013.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



G. Reichen



Le secrétaire



D-H Weber

Annexes :

- les comptes 2012
- attestation des comptes 2012 par la fiduciaire